

Depuis le 3 juin 1791, date de la première apparition dans l'histoire de notre constitution d' « *une instruction publique commune à tous les citoyens* », notre École se construit en assumant deux ambitions complémentaires : « *assurer la transmission des connaissances* » et « *faire partager les valeurs de la République* ».

D'une certaine manière, ces deux visées complémentaires peuvent être symbolisées par « **LIBRIS ET LIBERIS** », les deux termes qu'a choisis pour sa devise la « *régente et "Roi" de France* » ayant donné son nom au collège : Louise de Savoie (1476-1531).

PROJET D'ÉTABLISSEMENT 2013-2017

LIBRIS
pour les Livres

ET

LIBERIS
pour les Enfants

L'École transmet aux élèves des connaissances, des compétences et une culture qui leur sont nécessaires pour, tout à la fois, développer leur personnalité, pour exercer leur citoyenneté et pour s'insérer dans la vie sociale et professionnelle.

Bien entendu, les livres ne sont plus les seuls supports de cette transmission, notre société contemporaine de l'information et de la communication connaît, avec le numérique, une rupture technologique aussi importante que celle de l'invention de l'imprimerie au XVI^e siècle. Cependant, cette transmission passe encore par un acte pédagogique quotidien, toujours aussi nécessaire à la réussite de tous les élèves, en particulier pour ceux dont l'origine sociale se traduit sur le plan scolaire.

Aujourd'hui encore, quel autre objet que le *Livre* peut-il mieux symboliser cette transmission qui est si chère à la communauté éducative ?

C'est un choix de l'établissement qui nous oblige tous que de tourner nos ressources vers la réussite des élèves. Nous en avons fait le premier pivot de notre projet d'établissement :

« Bien réussir au collège Louise de Savoie ».

En complément de l'action des familles, l'École participe pleinement du droit à l'éducation reconnu à chaque enfant puisque, par l'action quotidienne de tous ses personnels, elle fait partager aux élèves les valeurs de la République :

respect de l'égalité de soi et des autres, liberté de conscience, laïcité. Bien entendu, l'exercice de ce droit suppose le respect de certaines obligations chez les élèves. Mais il implique tout autant que chacun d'entre nous les aide à acquérir suffisamment de confiance en soi, de sécurité intérieure et d'autonomie.

Quelle autre terme que celui d' *Enfant* peut-il mieux nous rappeler la responsabilité de notre mission éducative face à ceux qui sont en construction ?

C'est un autre choix de l'établissement qui nous engage tous que de porter attention au contexte dans lequel peuvent s'épanouir les individualités. Nous en avons fait le second pivot du projet d'établissement :

« Bien vivre au collège Louise de Savoie ».